



OBJET

CS2023-029

**TARIFS FERMETURES
ET REOUVERTURES
COMPTEURS GELES,
DEPLACEMENT ET
TARIF HORAIRE AU 01
JANVIER 2024**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président :

MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :

MR GUILMEAU HENRI
MR LECOURT JEAN-LUC
MR GERARD MICHEL
MR BAYEL JEAN-CLAUDE
MR LEBLANC SYLVAIN
MR CHAUVEAU DAVY
MR GESLAIN DENIS
MR DUPLAINE LOIC
MME CONNEAU MARIE
MR DAVOUST DOMINIQUE
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés :

MR MAUNOURY REMY
MR ESNAULT MARCEL
MR HARTOUT PETER

Secrétaire de séance :

MR GERARD MICHEL

**Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 décembre 2023
Convocation du : 30 novembre 2023**

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 053-200044568-20231212-CS2023_029-DE



Sur Proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents, approuve et adopte le barème ci-dessus, applicable à compter du 01 janvier 2024 :

PRESTATIONS	PRIX H.T.
Fermeture de Compteur (comprenant l'enlèvement du compteur) :	80 €
Réouverture de compteur (maximum 10 ans après la fermeture) :	80 €
Traversée de route ou passage d'une fusée pneumatique (forfait 6 m) :	400 €
Mise en place d'un enrobé 0/6	47€/m linéaire
Passage de fusée pneumatique sous enrobé hors branchement (Attention : sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres réseaux souterrains)	920 €
Remplacement d'un compteur gelé : (Compteur, main d'œuvre et frais déplacement inclus)	210 €
Déplacement de compteur à l'initiative du SIAEP	Gratuit
Déplacement de compteur à l'initiative de l'abonné : (Terrassement de 2m inclus au-delà, le mètre supplémentaire sera à 17.00 € H.T)	370 €
Tarif de la main d'œuvre du SIAEP	30 €/h

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, accepte ces propositions.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 12 décembre 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

